

FINATIS

Société anonyme au capital de 84 646 545 euros
Siège social : 103, rue La Boétie, 75008 PARIS
712 039 163 RCS Paris

APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2023 DES POLITIQUES DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Résultats des votes (Article R 22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée générale du 31 mai 2023 a approuvé, sans modification, les politiques de rémunération du Président-Directeur général pour 2023 et des mandataires sociaux non exécutifs telles que présentées dans le Rapport annuel 2022 (pages 79 et suivantes) comme suit :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE
Douzième résolution Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général pour l'exercice 2023	Approuvée à 99,95%
Treizième résolution Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs au titre du mandat 2023-2024.	Approuvée à 99,95%